

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal

du lundi 21 février 2022 à 18 heures

Séance ouverte à 18 h 00.

Etaient présents :

Monsieur Dominique DILIGENT, Adjoint au Maire, Président de séance

Mesdames Patricia ANAHORY SILVA,, Sylviane DESGRAND, Marion FRAISSE, Jessica MEYRAND-ROUILLER et Blandine MONTERIMARD, Messieurs Florian ARNAUD, Maximilien CAVATA, Vincent CHENEVIER et Stéphane DESGLENNE.

Etaient absents excusés : Mesdames Gladys BONNET TREMOUILHAC donne procuration à Jessica MEYRAND-ROUILLER, Sandra FRISON et Danielle FRERE, Messieurs Denis HONORE donne procuration à Dominique DILIGENT et Clément PELISSIER donne procuration à Sylviane DESGRAND.

Monsieur Stéphane DESGLENNE est nommé secrétaire de séance.

Monsieur Dominique DILIGENT, Adjoint, ouvre la séance est informe de la démission de Thomas FOREL, de faite Sandra FRISON est membre et procède à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Affaire n°1 : Vote du compte administratif 2021

Approbation du compte administratif et affectation du résultat 2021.

Voté à l'unanimité

Affaire n°2 : Compte de gestion 2021

Approbation du compte de gestion 2021

Vote à l'unanimité

Affaire n°3 : Réfection toitures de l'école publique 2^{ème} tranche

Monsieur Dominique DILIGENT-.rappelle le projet de réfection des toitures de l'école publique 2^{ème} tranche, le Conseil autorise le Maire à solliciter la demande de subvention auprès des financeurs.

Voté à l'unanimité

Affaire n° 4 : Rénovation thermique de la mairie

Monsieur Dominique DILIGENT rappelle le projet de la rénovation thermique de la mairie, le Conseil autorise le Maire à solliciter la demande de subvention auprès des financeurs.

Voté à l'unanimité

Affaire n° 5 : Convention éveil musical 2022/2023

Présentation de la convention éveil musical pour l'année scolaire 2022/2023 avec le Conservatoire Ardèche Musique et Danse.

Voté à l'unanimité.

Affaire n° 6 : Autorisation de supprimer des documents du fond de la bibliothèque municipale

Le « désherbage » est l'opération qui consiste à retirer du fond de la bibliothèque un certain nombre de documents endommagés ou ne satisfaisant plus aux règles de la politique documentaire.

Dominique DILIGENT demande donc de délibérer pour autoriser la suppression des documents du fond de la bibliothèque municipale.

Voté à l'unanimité

Affaire n° 7 : Renouvellement bail « Saveurs Ardéchoises » Mme Ferrein

Le Conseil Municipal valide le renouvellement du bail avec Mme Sandrine FERREIN, il sera établi un bail commercial pour une durée de neuf ans révisable tous les trois ans.

Pour : 6 Contre : 2 Abstention : 5

Affaire n° 8 : Election nouveau délégué SDE

Suite à la démission de Monsieur Thomas FOREL du Conseil Municipal, le conseil après délibération, à élu le nouveau délégué au SDE :

Titulaire : Monsieur Vincent CHENEVIER

Suppléant : Monsieur Stéphane DESGLENE

Voté à l'unanimité

Affaire n° 9 : Création d'un contrat unique d'insertion

Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'agent technique à compter du 01/03/2022 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences » pour une durée initiale de 9 mois, renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois

Voté à l'unanimité

La séance est levée à 19 h 00